

## Le courrier du Président et du Comité Directeur

Chers adhérentes et adhérents,

Après des vacances arrosées ou caniculaires, c'est la rentrée.

Nos activités vont démarrer, pour la plupart, à compter du Lundi 16 septembre.

Des précisions suivent :

### 1) Activités nouvelles 2024/2025 :

Trois activités vont voir le jour :

- **Gym Santé** : le jeudi de 16H à 17H assurée par Marc LE MOAN, assimilable à de la Relaxation ;
- **Expression Théâtrale** : Le lundi à 18H30 ;
- **Atelier Photos** (Reprise) animé par Guy DIEF.

### 2) Modifications de dates et salles :

Certaines activités ont été déplacées :

- ✓ Soit au niveau de la salle ;
- ✓ Soit au niveau des heures.

Les activités concernées sont les suivantes :

- ❖ Activ'Mémoire ;
- ❖ Self Défense ;
- ❖ Pilates ;
- ❖ Gym Maintien en Forme ;
- ❖ Tennis de table.

Une heure supplémentaire nous a été allouée pour la Gymnastique Douce et la Danse en Ligne Débutants.

### 3) Règles d'inscription :

Auparavant, l'AMLS appliquait une devise : « Venez quand vous pouvez, Venez quand vous voulez. »

La taille actuelle de l'AMLS (886 adhérents), les créneaux attribués en complexe sportif et autres nous obligent à une limitation.

C'est pourquoi, lors de l'inscription en vis-à-vis, et pour les activités en salle, nous vous demanderons de vous positionner pour **un horaire d'activité précis et de respecter celui-ci.**

Un positionnement multiple empêcherait en effet l'inscription d'un autre adhérent à cette même activité du fait des jauges imposées. En fonction des places restantes, nous pourrions vous accueillir jusqu'à l'atteinte de nos quotas.

Votre choix sera respecté autant que faire se peut, mais ne nous en tenez pas rigueur si malheureusement nous ne pouvons pas l'appliquer.

Compte tenu du grand nombre d'activités et des complexités de places disponibles, nous n'accepterons pas les inscriptions par INTERNET à cette rentrée. Ainsi elles seront toutes prises en présentiel lors des permanences dédiées.

- **Des jauges ont donc été indiquées par activité.** Une priorité sera accordée aux adhérents ayant déjà pratiqué cette activité l'année passée.
- **Pour les nouvelles inscriptions,** elles seront obligatoirement en **file d'attente**, et seront traitées ultérieurement pour un démarrage d'activité décalé au 30 septembre.
- **Enfin, l'AMLS ne sera accessible qu'aux habitants de Saint Jean De Monts et de la Communauté de Communes.**
- **Une exception toutefois :** Les personnes habitant Saint Hilaire de Riez pourront bénéficier des services de l'AMLS si elles habitent entre les limites de la commune de Saint Jean de Monts et la route d'Orouët à la plage des Mouettes.
- **Bien évidemment, ceux précédemment inscrits feront toujours partis des AMLSiens, quelque soit leur lieu de résidence.**

Ce n'est pas de gaieté de cœur que le Comité Directeur a pris des décisions limitatives, cela pour se conformer aux souhaits de la Municipalité et aux limites de capacité des salles. J'espère que vous comprendrez et partagerez nos décisions.

#### 4) Voyages

Vous ne trouvez pas ou plus les activités que vous souhaitez à l'AMLS, qu'à cela ne tienne. Nous vous proposons de vous distraire ailleurs et de découvrir :

-  Dans le voisinage : spectacle Marie GUERZAILLE
-  Dans une région voisine : Semaine de randonnée à AGON- COUTANVILLE
-  A l'étranger : Laos, Sardaigne ?????

Sur ces bonnes paroles, nous vous souhaitons une très bonne année sportive et ludique au sein de l'AMLS.

AMLSement le 28 Août 2024

Le Président Michel JEHANNO et le comité directeur